



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE LUNDI 30 AVRIL 2018 À 18 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
François Girard, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation de signature - Autorisation démarches professionnelles auprès du MDDELCC
- 5.2 Autorisation de mandat - Analyse d'eau et mise en place d'un système de traitement de l'eau potable

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un avis de convocation aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à cet avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 08.

149-2018

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur François Girard
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150-2018

5.1 Autorisation de signature - Autorisation démarches professionnelles auprès du MDDELCC

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser les professionnels des firmes Assaini Conseil, SMi, Biothermica et Arrakis consultants, mandatés dans le cadre du projet de construction du bâtiment d'accueil au parc des Sentiers-du-Moulin, à adresser des demandes de renseignements au nom de la Municipalité dans l'objectif d'obtenir les autorisations nécessaires reliées à leurs d'expertises.

D'autoriser le maire et le directeur général à signer les documents « Autorisation de démarches professionnelles auprès du MDDELCC » ainsi que tous documents pertinents à cet effet des firmes Assaini Conseil, SMi, Biothermica et Arrakis consultants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151-2018

5.2 Autorisation de mandat - Analyse d'eau et mise en place d'un système de traitement de l'eau potable

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;



IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater Assaini-Conseil pour « Analyse d'eau et mise en place d'un système de traitement de l'eau potable » pour un montant maximum de 21 400,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 18h14, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 18h14.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 18 h 20.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier